



Lettre huissier suite décès de ma mère

Par **Lucette G**, le **18/02/2015 à 12:33**

Bonjour,
Ma mère est décédée depuis près d'un an, elle avait souscrit des crédits à la consommation pour une somme assez conséquente. Donc j'avais envoyé à la maison de crédit son acte de décès et les récépissés de déclaration de renoncement à succession (un pour moi et l'autre de mon fils qui est majeur). J'ai été harcelée pendant plus d'un mois par une société de recouvrement. Et puis plus de nouvelles je me croyais tranquille et ce matin comme j'étais absente j'ai trouvé dans ma boîte aux lettres un avis de passage du facteur pour une lettre recommandée d'un cabinet d'huissier avec AR au nom de ma mère mais à mon adresse.
Que dois-je faire ?
Je suis désespérée.
Je vous remercie d'avance.

Par **cocotte1003**, le **18/02/2015 à 13:11**

Bonjour, vous allez voir d'huissier pour lui remettre une copie de vos renonciations de succession. Il ne pourra pas vous saisir, cordialement

Par **aguesseau**, le **18/02/2015 à 13:24**

bjr,
si le courrier est adressé à votre mère, vous n'avez pas à aller le chercher puisque vous ne pourrez pas le retirer.
cdt

Par **Lucette G**, le **18/02/2015 à 16:32**

Merci, je me doutais que je ne pourrais pas retirer cette lettre de plus ma mère n'a jamais habitée chez moi. Je vous tiendrais au courant de la suite